

## FMC. Séminaire sur les Nouvelles normes de béton



**S**ous l'égide du Ministère de l'Équipement, la Fédération des Industries des Matériaux de Construction (FMC), le Laboratoire Public des Essais et des Etudes (LPEE) et l'Association Professionnelle des Cimentiers (APC) ont organisé le 31 mars 2009 au Centre de Conférence l'Agora à Casablanca, un séminaire sur « Qualité et Sécurité des Constructions » ayant regroupé plus de 150 professionnels de l'industrie des matériaux de construction. Objectif : informer sur les nouvelles normes de béton et les granulats et de faire le point sur les exigences normatives régissant ces produits.

Mme Hayat SABRI, Directrice Adjointe à la Direction Technique de l'Habitat a rappelé au début de ce séminaire, le projet du Code Général de la Construction en cours d'application. Plusieurs sujets techniques ont été abordés parmi lesquels, on peut citer :

- Production des granulats dans le respect de l'environnement (Alla -BETOMAR)
- Conformité du sable de dragage à la norme NM.10.1.271 (Chliah-DRAPOR)
- Station de lavage de sable (Barthelemy-Holcim Granulats)
- La norme NM.10.1.271 Cas de la carrière Gravel (Bensatour-Lafarge Béton)
- Impact de la qualité des granulats sur celle du béton (Aussedat-FMC)
- Contrôle de conformité et de production des bétons (Fellaki-AMBPE)
- Application de EN 206 dans les grands chantiers nationaux (Ouali-LPEE)
- Le béton dans la chaussée au Maroc : expérience et clauses techniques (Afechkar-CNER/DR). Au terme de cette rencontre, il a été prévu d'organiser d'autres séminaires régionaux dans ce sens pour pouvoir vulgariser ces Normes d'ici la fin de l'année 2009.

• "Le concept de la qualité : un vecteur incontournable pour la production alimentaire" sera au centre d'une rencontre maroco-belge organisé, le 14 avril à Casablanca. Initié par la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise au Maroc en partenariat avec la FENAGRI, ce séminaire a permis d'engager des réflexions en relation avec le concept de la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires qui contribuent à la compétitivité d'une entreprise et constituent un vecteur de développement.

Cette rencontre a été aussi une occasion de sensibilisation et d'échange d'expériences dans ce domaine entre experts marocains et belges. Ces derniers devront proposer leur savoir-faire en matière de contrôle de qualité et de la sécurité sanitaire des produits alimentaires pour les entreprises marocaines. A leur tour, les experts marocains ont présenté la nouvelle loi sur la sécurité sanitaire des aliments ainsi que l'Office national de la sécurité sanitaire des aliments, organisme de perception, d'évaluation et de communication du risque.